

Zoom sur une action...

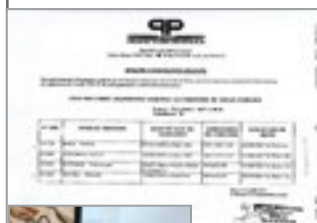


Accompagnement des Morts isolés en convention avec la Ville de Paris



Au commencement, en 2004, nous espérions par cette action, apprendre les décès des personnes sans domicile dont nous n'aurions pas eu connaissance. Cette action à part entière est totalement dédiée à la dignité pour toutes les personnes décédées à Paris, dépourvues de ressources suffisantes et/ou dépourvues de relations s'occupant des funérailles.

Voilà comment cela se passe :

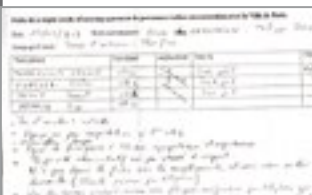


❶ Dans le cadre de la convention avec la Ville, nous sommes informés des noms des personnes décédées dont les différents services (police ou hôpitaux) n'ont pas retrouvé l'entourage familial. Ainsi, l'équipe Proches en deuil est en charge, notamment, de **rechercher l'entourage de ces personnes** auprès des commissariats, états civils, chambres mortuaires. C'est un travail d'enquête : une adresse est récoltée, celle de la personne, d'un voisin ou d'une connaissance. De là, ce sont des témoignages divers sur la personne que nous arrivons à recueillir : « il traduisait des textes bolcheviks », « elle dansait le tango », « il était bouquiniste », ... Quand une personne n'est pas identifiée, on apprend parfois sa description physique ce qui permet, en le transmettant à ceux qui font du travail de rue, de participer à son identification. Si la personne était sans domicile, nous cherchons ceux qui pouvaient la connaître : dans le réseau associatif, dans le quartier où elle vivait par l'affichage que font les volontaires... **A partir de ces éléments, un « portrait » d'une personne apparait dont nous ne savions au départ qu'un nom et un quartier de décès.**

Accompagnement des Morts isolés en convention avec la Ville de Paris



La mort n'est rien.
Je suis simplement passé dans la pièce à côté.
Je suis moi, tu es toi.
Ce que nous étions l'un pour l'autre, nous le
sommes toujours.
Donne-moi le nom que tu m'as toujours donné.
Parle-moi comme tu l'as toujours fait.
N'emploie pas de ton différent, ne prends pas un
air solennel ou triste.



② Ces informations sont transmises à Claude qui tient à jour le planning des accompagnements qui ont lieu les lundis et mercredis matin. Il y inscrit les 40 accompagnants, deux pour chaque convoi, en veillant toujours à ce que les débutants soient accompagnés par des expérimentés. Ces 40 accompagnants ont de 25 à 92 ans. Femmes, hommes, de compétences et expériences très diverses, accompagnent au maximum une fois par mois un convoi de morts isolés. **Vous pouvez les rejoindre !**

③ Claude peut donc informer les accompagnants de la date du convoi et du nom des personnes qu'ils vont accompagner. Des **informations supplémentaires** les concernant leur sont jointes, afin de leur permettre de personnaliser les funérailles. Sur Facebook sont publiés les noms et la date des obsèques, cela permet aussi d'informer plus largement et d'être retrouvé par des proches.

④ Ainsi, les deux accompagnants peuvent se mettre en contact pour **préparer ces funérailles** au travers d'un texte pour chacun des défunts : un petit mot pour le présenter, un poème...

⑤ Le jour des funérailles, ils sont présents à la chambre mortuaire. Puis, ils partent avec le camion des services funéraires jusqu'au cimetière parisien de Thiais. Ils y achètent une fleur pour chacun des défunts. Chacun est accompagné, **du camion jusqu'à la tombe**. Les accompagnateurs peuvent alors **lire le texte** qu'ils ont préparé et déposer une fleur, le tout avec la présence calme et compétente de l'équipe du cimetière, fossoyeurs et administratifs.

⑥ Pour mieux faire connaissance, les accompagnateurs se rendent ensuite au bistrot. Ils peuvent ainsi s'atteler à la construction **d'un compte-rendu qui devra être le plus précis possible** concernant ce qui s'est passé : le temps qu'il fait, quelle fleur a été posée, quel texte a été lu, ont-ils été émus ? Un écureuil passait-il ? Tous ces éléments pourront par la suite être **transmis à une famille ou des amis** qui n'apprendraient le décès qu'avec retard...

⑦ Nous sommes ainsi présents aux funérailles de **plusieurs centaines de personnes par an**, sans abri ou pas. Leurs noms ne figurent sur le **faire-part** que lorsqu'ils vivaient à la rue. Mais le site de la Ville de Paris porte leurs noms.



COLLECTIF
Les **MORTS**
de La **RUE**